

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mercredi 22 Janvier 2024

-Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mmes Gaëlle SOURDEVAL et Isabelle LELEU (excusées).

-Secrétaire de la séance: -Mme Amélie COILLIOT.

En mémoire de Mme Claudine MORVILLE, 1ere Adjointe, décédée le 30 Décembre 2024, Mr le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 21 Novembre 2024 et approbation par le Conseil Municipal, Mr le Maire donne quelques informations supplémentaires :

a. Mr le Préfet du Pas De Calais a répondu que le solde de la subvention DSIL, obtenue en 2023 pour les travaux de l'école, serait au mieux versé fin Avril. Cela entraîne des difficultés pour la comptabilité communale.

b. Suite à l'Arbre de Noël, Il ne reste que 2 jouets non retirés.

c. Les fouilles archéologiques pour la zone à urbaniser ont débuté ce mardi 21 Janvier.

d. La panneau « Label 1 Fleur » a été posé devant l'église « Saint Martin ». La prochaine visite du jury se fera en 2026. Dès à présent, la commune va s'investir pour faire encore mieux !

2) L'ordre du jour est relu :

a) Reprise du Trail/Café: Mr le Maire donne lecture du courrier de Mr GODINO, responsable régional de « 1 000 Cafés » sur les conditions de reprise du commerce. Le but est de faciliter une reprise par un indépendant intéressé. Le Comité directeur de « 1 000 Cafés » a donc fixé la cession du bail commercial avec le matériel de la SARL à 15 000€. Actuellement, le loyer continue d'être réglé par « 1 000 Cafés ».

Suite à l'appel à repreneurs, une seule véritable candidature a été déposée en mairie. Il s'agit de celle de Mme Manon IMPINES. Cette dernière est invitée à présenter son projet, les horaires d'ouverture, ses objectifs. Elle informe le conseil municipal qu'elle peut obtenir des aides de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ainsi que de la C C du Pays de LUMBRES. Elle attend confirmation d'un financement par sa banque.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend note des informations fournies, et souhaite, avant toute décision, d'attendre les justificatifs permettant la reprise du commerce dans de bonnes conditions.

b) Désignation d'un nouveau délégué suppléant à la CCPL: Mr le Maire, suite au décès de Mme Claudine MORVILLE, propose de nommer Mr Paul-Henri AVART délégué suppléant à la CCPL.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette nomination.

c) Projets 2025 et situation budgétaire: Mr le Maire présente l'ensemble des Investissements réalisés en 2024. A ce jour, il reste **101 742.20€ à percevoir** au niveau des subventions attribuées pour la rénovation de l'école alors que les travaux sont terminés depuis le 31 Août 2024 !

Pour 2025, il propose le **remboursement du prêt/relais** d'un montant de 200 000€, de réaliser la **1ere phase de l'accès à la zone à urbaniser**, estimée à 24 000€, et de **remettre en état l'allée piétonne** à hauteur de 14 622€. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 24 865 € (DETR, FARDA, Etat et Région). Un virement du Fonctionnement de 95 500€ serait nécessaire. Il faudra donc **limiter les dépenses de Fonctionnement et augmenter quelques recettes (participations, TFNB, ...)**

Le Conseil Municipal, acceptera ou non, ces différentes propositions lors du vote du Budget 2025.

d) Dématérialisation du Budget Communal, convention avec le Centre de Gestion 62 et adhésion à une centrale d'achat : Mr le Maire informe l'assemblée que la dématérialisation des actes auprès de la préfecture est obligatoire (délibérations, arrêtés, budget.). Le Centre de Gestion du Pas De Calais offre ce service avec une adhésion à la centrale d'achat : Fibre numérique 59/62. Une convention doit être mise en place avec chacun des 2 organismes.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande l'aide du Cdg62, et accepte l'adhésion de la commune à la centrale d'achat. Il autorise Mr Le Maire à signer les conventions à mettre en place.

e) Questions diverses :

1. Il est décidé de fixer à **150 €**, la subvention à la **Ligue contre le cancer**.
2. Plusieurs chiens divaguent au hameau de Watterdal. **Un rappel sur la non divagation** sera adressé aux propriétaires
3. L'association « Des Histoires d'Antan » souhaite la mise en place d'une plaque à la mémoire de Claude BEASSES, aviateur tombé au bois de la Vanque, le 12 Avril 1942, pendant la seconde guerre mondiale. Cette demande est acceptée. Un R d V est programmé avec les responsables de l'association pour l'organisation de la pose .
4. **Un projet de jardin pédagogique à l'école** est présenté par Mr le Maire. L'accord des 3 enseignantes a été demandé. Son coût serait de 1 500€ Tout compris (matériel, terreau, et animations).

Le Maire, C TELLIER.